

« Une grande multitude d'hommes et de femmes... » C'est ainsi que l'obscur clerc hérétique qui consigna la charte de Niquinta décrit la réalité de l'assemblée, « dans le *castrum* de Saint-Félix, d'une grande multitude d'hommes et de femmes de l'Église de Toulouse et d'autres Églises voisines, qui se rassemblèrent là pour recevoir le *consolament...* ». Et c'est à cette « grande multitude d'hommes et de femmes » que nous allons tenter maintenant de nous mêler, un peu fascinés déjà par l'effet de foule et par l'étonnante mixité qui l'anime. Imaginerait-on, en plein Moyen Âge, quasiment sur la place publique, hors de toute clôture d'abbaye, un grand rassemblement de clercs, moines et religieuses catholiques et romains, conjuguant, dans leur multitude, les frocs, les scapulaires, les coules, les mitres, les capes, les voiles et les cornettes ? Ou, plus simplement, un concile, au Latran, réunissant, autour des cardinaux et des prélats, des abbesses et des moniales...

Ces hommes et ces femmes des Églises catha-

res, arrivant pour certains de fort loin pour se réunir en foule à Saint-Félix, élisant leurs évêques, se faisant réordonner autour d'eux par le prestigieux visiteur venu de Constantinople en ce jour de mai 1167, ce sont en effet des religieux et religieuses consacrés, non de simples fidèles attirés par un prédicateur de renom. Déjà, depuis l'an mil, les dénonciateurs de l'hérésie laissaient deviner des communautés dissidentes nombreuses et mixtes, mêlant clercs, moines, laïcs et femmes, simples femmes. Evervin, dès 1143, précisait qu'au sein des communautés des Apôtres, les femmes – « veuves, vierges ou leurs épouses » – non seulement étaient admises en noviciat, mais accédaient au rang le plus élevé, celui d'éluées ou chrétiennes, ce qui leur permettait de conférer à leur tour le baptême par imposition des mains. Des chroniqueurs un peu railleurs montrent, en Champagne, de repoussantes vieilles femmes montant sur le bûcher en compagnie de jeunes filles abusées. À Saint-Félix, où nous sommes en contexte cathare interne, cette participation féminine à l'hérésie se trouve grandement confirmée : indubitablement composées de « multitudes d'hommes et de femmes », c'est-à-dire admettant les femmes en nombre en leur sein, hors de toute clôture monastique, les Églises hérétiques ne répondent pas aux normes de l'Église romaine.